

Kirchgemeindeverband des Kantons Bern

Association des paroisses du canton de Berne

---

## Bulletin 2007

### Informations aux membres dans le courant de l'année

Chaque **printemps**, le Comité de l'Association des paroisses invite tous les membres à l'Assemblée générale par **voie postale**, en y joignant les documents nécessaires. Peu de temps après l'assemblée générale, tous les membres disposant d'une adresse e-mail reçoivent le **procès-verbal de la dernière assemblée**.

À la **fin de l'automne**, le Comité envoie son "**Bulletin**" par **voie postale** et par **e-mail**. Le **Bulletin** contient de nouvelles informations sur les projets en cours, certains thèmes, dates et manifestations.

Le Comité espère ainsi que les membres seront informés à temps, de façon détaillée et économique, sur les affaires courantes de l'Association, et pourront ainsi réagir en conséquence, si nécessaire.

### Adhésion

À l'heure actuelle, 164 paroisses du canton de Berne sur un total de 259 sont membres de notre association, ce qui donne un pourcentage d'env. 63 %.

Si nous nous référons au nombre des membres des paroisses affiliées, plus de 75 % font d'ores et déjà partie de l'Association des paroisses (env. 600 000 sur presque 800 000).

### Manifestations en vue

#### **Assemblée générale des membres 2008**

L'assemblée générale ordinaire aura lieu le samedi 17 Mai 2008.

Suite à la conférence donnée sur le thème «Passation des pouvoirs dans le cadre du Comité de paroisse, exercice de direction et de formation» qui a suscité un grand intérêt lors de l'assemblée en 2007, nous prévoyons lors de l'assemblée 2008, une "deuxième partie" sur le thème "Coopération productive entre la direction théologique et organisationnelle d'une paroisse", sous la forme d'un exposé présenté par Fabienne Bachmann, déléguée pour la formation des Autorités des Eglises reformées BE-JU-SO. Nous l'attendons impatiemment.

## **Journée BEA 2008**

La *Journée* à la *BEA* se tiendra le mercredi **30 Avril 2008**.

Le président de cette journée sera Jurg Schönholzer, du Département des services paroissiaux et de la formation des Églises réformées BE-JU-SO.

### **État actuel de quelques projets, considérations depuis l'assemblée générale en mai 2007:**

#### **Passation des pouvoirs dans le cadre du Comité de paroisse**

Lors de l'assemblée générale du 5 mai 2007, Annemarie Schürch-Loosli, la vice-présidente de l'Association, a présenté un exposé sur le thème «Passation des pouvoirs dans le cadre du Comité de paroisse». Ce sujet a fait l'objet du travail de diplômé qu'elle a effectué dans le cadre de ses études de formatrice pour adultes HF. Quelques aspects de son travail sont repris dans son exposé.

Un résumé des points les plus importants et une aide au travail pour la planification et la mise en oeuvre de la "transmissions des pouvoirs dans le cadre du Comité de paroisse" sont mis en ligne par la vice-présidente sur le site de l'Association des paroisses ([www.kirchgemeindevorband-bern.ch/Arbeitshilfen](http://www.kirchgemeindevorband-bern.ch/Arbeitshilfen)). Afin que l'aide au travail puisse être simplement adaptée à la situation de chaque paroisse, elle est fournie en format Word.

#### **Motion Bolli**

Comme chacun le sait, la motion Bolli avait pour but l'exemption de l'impôt ecclésiastique pour les personnes morales.

L'Association des paroisses a analysé les répercussions possibles de cette motion sur la gestion financière des paroisses et en a conclu qu'elle aurait comme effet la réduction drastique des contributions. C'est la raison pour laquelle il a été décidé, conjointement avec les paroisses, de combattre cette motion.

Dans le cadre d'une action ciblée, les paroisses ont attiré l'attention de leurs représentants locaux au Grand Conseil sur les conséquences possibles pour leurs paroisses. Le Comité a mené des discussions avec les fractions du Grand Conseil et d'autres personnes importantes sur le plan politique et oeuvré en vue du rejet de la motion.

Le résultat est connu: la motion a été refusée massivement. Les insiders attribuent ce net refus également aux activités de notre association. Nous avons reçu de nombreux compliments et encouragements. A cette occasion, nous remercions très chaleureusement, tous les Conseils de paroisse qui se sont opposés de toutes leurs forces. Cet exemple montre que tous ensemble, nous sommes forts; tous ensemble, nous pouvons faire bouger les choses. C'est la raison pour laquelle, nous sommes tributaires de l'adhésion de l'ensemble des paroisses.

Cependant, le danger n'est pas écarté: d'autres offensives politiques sont prévues. Concrètement, le projet "Dialogue sur les prestations du canton de Berne" a été lancé et les résultats de la première phase sont disponibles.

#### **Séminaire BEA 2007**

Le séminaire à la BEA est devenu une institution. Il est organisé conjointement par le Département des services paroissiaux et de la formation des Églises réformées Bern-Jura-Soleure et l'Association des paroisses du canton de Berne. Cette année, il a eu lieu le 2 mai sur le thème: "Les Églises ont-elles besoin de membres? Et si oui, lesquels ?" Sous ce titre quelque peu accrocheur se cachait une sérieuse inquiétude qui préoccupe l'Église

cantoniales, notamment les Églises réformées Bern-Jura-Soleure. Prof. Kurt Lüscher, sociologue, et Christoph Freymond, politologue, ont présenté l'exposé principal. Ils ont constaté qu'entre 1970 et 2000, les Églises réformées Bern-Jura-Soleure ont perdu environ 12 % par rapport à la population totale (1970: 72 % / 2000: 60 %). Tout laisse à supposer que la tendance se poursuivra et que d'ici 30 ans, les Églises réformées Bern-Jura-Soleure demeureront certes l'Église la plus importante de cette région, mais perdront la majorité absolue. Il existe plusieurs raisons à cela: l'on ne s'attend notamment pas que cette région se développe fortement au plan économique, si bien qu'il faudra compter avec plus de départs que d'arrivées; par ailleurs, la pyramide des âges se modifie: le nombre de nouveaux-nés recule, la part des jeunes diminue, la génération moyenne (40 à 60 ans) augmente; il y aura de plus en plus de personnes âgées voire très âgées. Le travail ecclésial devra s'adapter à des groupes cibles changeants, afin que les tâches fondamentales de transmission de la foi, d'accompagnement et d'engagement social puissent être remplies.

Depuis lors, au sein du Comité, nous nous sommes penchés sur la problématique et avons encouragé toutes les paroisses, et notamment les paroisses catholiques chrétiennes et catholiques romaines, à effectuer une analyse et à se soucier, par rapport à leur propre paroisse, des conséquences de l'évolution démographique.

## Dialogue sur les prestations du canton de Berne

Le Conseil-exécutif a chargé le Prof. Dr. Zaugg de la direction du projet "Dialogue sur les prestations du canton de Berne". Les objectifs du projet sont les suivants: regagner la marge de manœuvre politique et stopper l'endettement de façon durable. Dans une première étape, une enquête a été réalisée par des experts en 2006, concernant les prestations effectuées au sein du canton. Les experts devaient répertorier, évaluer, trier l'offre des prestations de l'État et estimer leur statut à l'avenir (Horizon 2016).

En tant que représentante de l'Association des paroisses, Annemarie Schürch-Loosli a pris part à l'enquête des experts concernant l'ensemble des prestations "Collectivité publique, aménagement du territoire et des constructions".

Le 3 septembre 2007, les membres de la Commission de pilotage du Grand Conseil, les présidents des fractions du Grand Conseil ainsi que les partenaires sociaux, associations et autres organisations étaient invités à une séance d'information sur les résultats de l'enquête et de la future marche à suivre.

Résumé du résumé:

Les 350 experts sélectionnés par le gouvernement ont évalué les 262 produits définis (= prestations) d'après leur importance en tant que prestations d'État en 2016 et répartis en 9 groupes de prestations.

La liste des rangs 1 à 10 et 253 à 262 est censée vous montrer la manière dont les experts voient la position des Églises cantoniales.

Dans les rangs allant de 1 à 10, nous trouvons: formations initiales et complémentaires des enseignantes et enseignants, recherche dans la formation universitaire, financement de l'enseignement primaire à l'école obligatoire, transport régional et local, enseignement dans la formation universitaire, maîtrise des événements, système d'information pour la protection contre les dangers naturels, formation dans les écoles de maturité, présence préventive et état de préparation, formation initiale formation professionnelle.

Dans les 10 derniers rangs, de 253 à 262, nous trouvons: administration des fonds de loterie et du sport, affaires jurassiennes, travaux pour tiers, publications et imprimés pour les Directions, et **au rang 257 le groupe de produits: ministères pastoraux dans les paroisses et relation entre les Églises et l'État**, prestations de service, courrier postal et service de courrier interne, antenne "frein à la bureaucratie", encouragement à la construction de logements (anciennes mesures), produits spéciaux.

Qu'est-ce qui attend les paroisses dans les années à venir ?

L'Association des paroisses, en tant que "autres partenaires" se verra remettre un questionnaire auquel elle pourra répondre jusqu' au 15 novembre 2007.

Ensuite, d'autres phases sont prévues: Dialogue sur l'offre des prestations publiques, Détermination des actions prioritaires et des objectifs financiers, Élaboration de mesures par des groupes de travail internes à la Direction, Préparation des décisions en dialogue avec la politique, Prise de décision définitive au Conseil-exécutif, Prise de décision par la Commission de pilotage du Grand Conseil.

Vous trouverez des informations détaillées sur: [www.fin.be.ch](http://www.fin.be.ch)

***Le thème "Dialogue sur les prestations du canton de Berne" avec le rang actuel de 257 sur 262 sera, conjointement avec le thème "Évolution démographique", d'une importance stratégique pour les paroisses et influencera de façon déterminante bon nombre de nos autres projets.***

## **Prestation AdP / révision des comptes**

Durant l'année en cours et dans le cadre de notre nouvelle prestation de services "révisions de comptes", nous avons pu nous charger de la révision des comptes de deux paroisses. Avec l'aide de nos spécialistes expérimentés, nous sommes en mesure de conseiller les paroisses à peu de frais et de les assister pour qu'elles dressent et révisent leurs bilans annuels conformément à la loi. Si votre paroisse devait être intéressé par notre service, veuillez vous annoncer auprès de notre bureau.

## **Affaires internes à l'Association**

### **Site Internet**

***Le site Internet avec Blog intégré – prenez part à la discussion ou faites part de votre opinion aux autres***

Vous nous trouvez à l'adresse: [www.kirchgemeindeverband-bern.ch](http://www.kirchgemeindeverband-bern.ch) ou, si vous choisissez Google, tapez le mot-clé «Kirchgemeindeverband» et vous tomberez directement sur nous (d'ores et déjà à la première place).

***Affichez ce lien sur votre propre page Internet*** pour que vos paroissiens puissent en profiter aussi.

## Un Logo pour l'Association des paroisses

L'Association des paroisses du canton de Berne se réunira dès 2008 sous un logo (tout neuf)!

Cela nous permettra d'harmoniser notre image de marque et de donner un "visage" à l'Association des paroisses.

Notre Logo symbolise les trois Eglises cantonales sous le même toit.



Thun, Octobre 2007